

**TELETHON 2019    MARCHE GOURMANDE**  
**dimanche 8 décembre**

**Au niveau cantonal**, pour la 14ème fois, les bénévoles de tout le canton organisent une marche-repas sur la voie verte, cette année entre Bussang et Ramonchamp (env.13 km) le dimanche 8 décembre. Les départs auront lieu entre 10h 45 et 12h15 de Bussang.

**Principe :**

A chaque étape, un plat : café d'accueil ou apéritif, soupe, toffailles et fumé (+ 1 boisson), fromage (+ boisson), dessert et café.

Tout cela pour la bonne cause et dans la bonne humeur !

Inauguration à 10h30, premiers départs 10h45.

**Participation :** 16 € par personne, 8 € pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Le nombre de repas possibles étant **limité**, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

Réservation et paiement préalable (si chèque, à l'ordre de : AFM - Téléthon) à la mairie de votre domicile à partir du 12 novembre.

Le jour de la marche, **n'oubliez pas de vous munir du carton** qui vous sera remis lors de votre paiement.

**Des navettes retour** sont prévues l'après-midi à partir de Ramonchamp pour ramener les participants au point de départ à partir de 14h00, pour un euro par personne payable sur place (bénéfice également reversé au Téléthon).

Talon à rendre avec votre règlement **entre le 12 et le 28 novembre** :

---

**MARCHE GOURMANDE TELETHON 2019**

Mr Mme

.....

adresse .....

localité .....

téléphone .....

mail.....

réserve(nt) pour .....adultes et .....enfants.

Ci-joint le règlement correspondant de .....€    - en espèces    - par chèque.

Navette retour souhaitée :    - oui        - non